



Le 13 décembre 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LEXBASE PROPOSE A SES CLIENTS UN NOUVEL OUTIL D'ANALYSE : ***LE COMPAREUR DE VERSIONS DES ARTICLES DE CODE***

LEXBASE propose une fonctionnalité originale et innovante : le compareur de versions des articles de code. Outre le fait de retrouver, au sein des sources Lexbase, toutes les versions antérieures, en vigueur ou différées de tous les codes français, sur chaque version de chaque article de code, il est désormais possible de consulter non seulement les autres versions de ce même article, mais aussi de comparer ces versions. Ainsi, apparaît clairement ce qui a été ajouté, supprimé ou modifié entre deux versions d'un même article. Cette fonctionnalité permet, en un coup d'œil, d'appréhender l'étendue de l'évolution législative ou réglementaire codifiée et, concrètement, d'analyser une situation de fait au regard du droit applicable, même dans le cadre d'une exécution successive.

#### A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinées aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

#### SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :



#### CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune  
[sdahmoune@lexbase.fr](mailto:sdahmoune@lexbase.fr)  
01 44 79 93 15